

Leur
ou
Leurs ?

Leur - Leurs

Ce qu'on va
apprendre
durant cette
session :



Sommaire

- ❑ Leur
- ❑ Leurs
- ❑ Exercices

Leur : Pronom Personnel

« Leur » est un pronom personnel, placé immédiatement devant ou derrière un verbe.

C'est le **pluriel de lui**, il est invariable et ne prend **jamais de 'S'** ; c'est le complément indirect du verbe, il signifie '**à eux** ou **à elles**'

Ce poussin a faim, je **lui** donne des graines. Ces poussins ont faim, je **leur** donne des graines.